

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 18 décembre 2025

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 19

Votants : 23

Absents : 4

Procurations : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézery.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, Mme SIRVEN Françoise, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, Mme JACQUEMIN Monique, Mme FERRERES France, M. FOURNEAU Julien, M. CAPELLI Fabrice, M. JULIEN Eric, M. Didier BELLOC, Mme Marie-Hélène BAECKEROUT

Procurations :

M. DI NATALE Paolo donne procuration à M. LE BLEVEC Loic

M ARNAUD Hervé donne procuration à Mme SIRVEN Françoise

Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à M. JACQUEMIN Monique

Mme LEOTARD Hélène donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Objet : ENVIRONNEMENT - Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets – Exercice 2024

Mme le Maire rappelle que Montpellier Méditerranée Métropole exerce la compétence prévention et gestion des déchets.

M. Le Blevec présentera aux membres du conseil municipal, conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2024 destiné notamment à l'information des usagers.

Il donne les chiffres clés de l'année 2024 :

Déchets ménagers et assimilés : bonne tendance à la baisse, surtout si l'on considère la croissance de population

2022 : 519 kg/hab/an

2023 : 486 kg/hab/an

2024 : 477 kg/hab/an

Verre : un constat de non amélioration malgré les communications réalisées

2021 : 12 351 T

2024 : 12 000 T

Textile : stable / à 2023

2021 : 657 T

2024 : 1104 T

Container Jaune – collecte sélective : bonne progression +4%

2022 : 27 800 T

2023 : 30 100 T

2024 : 31 400 T

Encombrants : +7.6 % entre 2323 et 2024

Déchèteries : 75 000 T, chiffre stable

Les faits marquants :

- Mise en service des PAV biodéchets progressive dans les communes pour limiter l'apport en poubelle grise
 - o 2023 : 10 communes dont St-Drézéry
 - o 2024 : 5 communes
- Arrêt de la collecte dans les ZA
- Action de prévention pour 120 000 €
- Amethyst : 120 000 T reçues en 2024 (contre 118 000 T en 2023) dont trop peu de biodéchets. 30 000 T de fabrication de compost et production d'énergie avec le biogaz (chaufferie collective)

La réglementation évolue en 2027 interdisant la revalorisation du compost d'OM donc cela remet en cause la filière :

- o Transformation d'Amethyst en changeant de priorité : CSR, Combustible de Substitution Résiduel (fabrication d'un combustible par une chaudière)
- o Objectif : multiplier par 3 le réseau de chaleur et de froid
- Demeter : augmentation du volume des emballages entrants mais baisse du rendement et des produits valorisés en raison d'erreur de tri.

10 millions d'euros pour le transport et le traitement des déchets hors de notre territoire métropolitain.

La recette principale est la TEOM avec un taux de 14.62% augmenté en 2024 pour faire face aux dépenses de traitement.

D'où la nécessité et la volonté d'aller vers la politique zéro déchets, économie circulaire, priorité aux déchets recyclables.

Il est pris acte de la présentation du rapport présenté.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le **24/12/2025**

Et publication ou notification le **24/12/2025**



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES